

L'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

ON DEMANDE AU MINISTRE DE PRENDRE L'INITIATIVE—
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Mark Rose (Mission-Port Moody): Madame le Président, en ce jour historique, je demande à proposer une motion en vertu de l'article 43 du Règlement.

Nous savons, d'après le discours que le premier ministre (M. Trudeau) a prononcé l'été dernier à Nairobi, que le gouvernement est disposé à favoriser l'économie d'énergie, ainsi que l'utilisation d'énergie solaire et d'autres formes d'énergie de remplacement en Afrique. Mais au Canada, le gouvernement n'a dépensé en trois ans que 13 millions des 125 millions de dollars affectés au programme quinquennal d'achat et d'utilisation d'équipement solaire. Cette année, le Conseil national de recherches a détourné la somme de \$750,000 du budget de recherche en énergie solaire.

Le 15 mai dernier, un groupe de travail parlementaire a déposé un brillant rapport, intitulé «Énergie de remplacement», dans lequel il faisait 65 recommandations relatives à l'économie d'énergie et à l'énergie de remplacement.

Je propose donc, appuyé par le député de Winnipeg-Birds Hill (M. Blaikie):

Que, comme il s'est déjà écoulé six mois depuis la publication du rapport et que le gouvernement est resté muet sur la question, la Chambre exhorte le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources à ne plus se préoccuper presque exclusivement de l'aspect offre du dossier pétrolier et à prendre l'initiative de diminuer la demande en préconisant des mesures d'économie d'énergie et en appuyant davantage les solutions de remplacement.

Mme le Président: Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime de la Chambre?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

[Français]

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LE MEURTRE D'UN POLICIER À LONGUEUIL—EXPRESSION DE
CONDOLÉANCES À SA FAMILLE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU
RÈGLEMENT

M. Jacques Olivier (Longueuil): Madame le Président, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour proposer une motion importante et urgente.

Étant donné qu'un meurtre ignoble a été commis avant-hier à Longueuil, où un jeune policier de 26 ans, l'agent Michel Vincent, a perdu la vie pour défendre l'intérêt et les droits des citoyens contre toute forme d'agression à l'encontre de ces mêmes droits, et qu'un autre a été grièvement blessé, je propose, appuyé par l'honorable député de Joliette (M. La Salle):

Que cette Chambre transmette un message de sympathie à la famille de M. Michel Vincent qui est décédé le jeudi, 3 novembre 1981, de façon tragique pour défendre nos droits et libertés.

Mme le Président: La présentation d'une motion de ce genre exige le consentement unanime. Y a-t-il consentement unanime?

Questions orales

Des voix: D'accord.

Mme le Président: La Chambre a entendu le texte de la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA VIOLATION DES EAUX TERRITORIALES SUÉDOISES PAR UN
SOUS-MARIN NUCLÉAIRE RUSSE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU
RÈGLEMENT

M. Robert Wenman (Fraser Valley-Ouest): Madame le Président, aux termes de l'article 43 du Règlement, je demande à soulever une affaire urgente. Ayant noté l'inquiétude qu'a exprimée le député de New Westminster-Coquitlam (M^{lle} Jewett) au cours de la période des questions de lundi au sujet de la visite de navires de la marine américaine dans le port de Vancouver, et le premier ministre de la Suède ayant révélé que le sous-marin soviétique en contravention était équipé d'ogives nucléaires, je propose, appuyé par le député de Simcoe-Nord (M. Lewis):

Que la Chambre exprime à l'ambassadeur soviétique la profonde inquiétude et la consternation qu'elle ressent devant la violation des eaux territoriales d'un pays neutre.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES

LES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT AU TITRE DE LA PUBLICITÉ

L'hon. Perrin Beatty (Wellington-Dufferin-Simcoe): Madame le Président, je m'adresse au ministre des Approvisionnement et Services (M. Blais) qui, le 5 mai 1981, dans un discours qu'il a prononcé à Toronto devant l'Association des publicitaires canadiens, a reconnu que le gouvernement fédéral consacrerait cette année plus de 50 millions à la publicité. Étant donné que le ministre a fait cette déclaration avant que le gouvernement ne lance à son profit un certain nombre de campagnes de publicité financées à même les deniers publics, à combien estime-t-il maintenant les dépenses globales du gouvernement cette année au titre de la publicité?

● (1415)

L'hon. J.-J. Blais (ministre des Approvisionnements et Services): Madame le Président, il faudrait que je consulte les prévisions budgétaires actuelles. Je n'ai pas en main les chiffres voulus pour le moment, mais le chiffre que j'ai cité à cette occasion demeure valable.